

RÉALISER LES DROITS DE L'HOMME ET L'ÉGALITÉ DU GENRE AU SEIN DES PAYS LES MOINS AVANCÉS

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



Cet événement parallèle en ligne se focalisera sur les actions et stratégies politiques immédiates et à long terme pour promouvoir et réaliser les droits de l'homme, y compris le droit au développement, et pour atteindre l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme dans le processus menant à la 5^e Conférence des PMA, ainsi que dans la conférence elle-même et dans ses résultats.

JEUDI 27 MAI 2021

New York
08h15 - 09h45

Conakry et Dakar
12h15 à 13h45

Abuja et Yaoundé
13h15 - 14h45

Genève et Paris
14h15 - 15h45

MODÉRATEUR

Mr. Ayuush Bat-Erdene

Chef section Droit au Développement,
ONU Droits de l'Homme

*Interpretation disponible



PANÉLISTES

Mme Åsa Regnér

Directrice Exécutive Adjointe (ASG), ONU Femmes

SEM Alya Ahmed bin Saif Al-Thani

Ambassadeur et Représentant Permanent
de l'État du Qatar aux Nations Unies

Dr. Hadja Saran Daraba Kaba

Présidente Régionale du Réseau des Femmes
de l'Union du Fleuve Mano pour la Paix,

Mr. Armando de Negri

Membre du Mécanisme d'Expert sur
le Droit au Développement

Dr. Fahmida Khatun

Directrice Exécutive Centre de Dialogue
Politique du Bangladesh

Enregistrez-vous ici : https://unwomen.zoom.us/webinar/register/WN_DWMWhZjXQMCfCWZ4sBDSYQ

LES PAYS LES MOINS AVANCÉS ET LE DROIT AU DÉVELOPPEMENT :

L'Assemblée générale a décidé d'organiser la 5^e Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés du 23 au 27 janvier 2022 à Doha, au Qatar. Cette conférence sera l'occasion d'adopter un nouveau programme d'action sur 10 ans pour les PMA qui sera crucial pour réaliser le droit au développement dans ces pays.

En 2021, les PMA sont les suivants : Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao (Laos), République Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Sud-Soudan, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tuvalu, Yémen et Zambie.

En Afrique, ONU Droits de l'Homme est représenté dans les PMA suivants : Burkina Faso, Éthiopie, Gambie, Guinée, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Somalie, Soudan, Sud-Soudan et Tchad.

La Guinée est le premier pays à bénéficier d'un projet pilote de coopération avec ONU Droits de l'Homme sur la réalisation du droit au développement. Ce projet vise à mettre les capacités du pays au service d'une réalisation accélérée des objectifs de développement durable (ODD).